

AECG : le Canada offre de doubler l'accès des fromages de l'UE DES CONCESSIONS INACCEPTABLES QUI METTENT EN PÉRIL LE SECTEUR FROMAGER

Longueuil, le 17 octobre 2013/CNW – La Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) dénonce l'accès supplémentaire de 17 700 tonnes au marché canadien du fromage que le Canada s'apprête à accorder à l'Europe pour conclure l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Europe. « **La concession accordée à l'Europe aura un impact économique négatif immédiat sur l'industrie fromagère et la production laitière québécoise. Elle heurte de plein fouet son dynamisme et ses possibilités de croissance. Ce sont en tout premier lieu nos petites fromageries artisanales, présentes dans toutes les régions du Québec, qui sont menacées** » a déclaré le président de la FPLQ, Bruno Letendre.

Pour les producteurs de lait du Québec, il s'agit d'une rupture des engagements répétés de préserver la gestion de l'offre dans cette négociation. « **Dans son nouveau discours du Trône, le gouvernement réaffirme qu'il défendra la gestion de l'offre dans les négociations commerciales en cours. S'il nous défend tout en faisant des concessions comme celle qu'il vient de faire à l'Europe, on a de quoi s'inquiéter** » a soutenu M. Letendre. Les producteurs laitiers comprennent l'importance des accords commerciaux pour l'économie, mais sont convaincus que le Canada, comme il l'a fait à une dizaine de reprises depuis les années 80, peut conclure de tels accords tout en préservant intégralement la gestion de l'offre.

Le Québec sera particulièrement touché par cette concession. Leader canadien dans la fabrication fromagère avec plus de 400 variétés de fromages, il produit plus de 50 % des fromages canadiens et plus de 60 % des fromages fins et artisanaux. On note d'ailleurs une croissance remarquable du nombre de petites fromageries artisanales, en hausse de près de 50 % depuis 2000.

M. Letendre a interpellé le gouvernement du Québec pour qu'il s'oppose fermement à une telle concession qui aura des impacts majeurs pour le secteur fromager québécois, un fleuron de son secteur agroalimentaire. « **Le gouvernement québécois a répété à maintes reprises qu'il s'opposerait à de telles concessions. Il doit défendre vigoureusement notre secteur qui, non seulement fait la fierté des Québécois, mais apporte une contribution majeure à l'économie du Québec.** »

La balance commerciale agroalimentaire entre le Canada et l'Union européenne favorise déjà cette dernière. Nous sommes en effet très loin d'une situation équilibrée. Alors que 5 % du marché des fromages est composé d'importations et que l'Europe détient déjà les deux tiers de ce contingent tarifaire, soit 13 400 tonnes de fromage, cette dernière ne laisse entrer de l'étranger que 1 % de ses besoins en produits laitiers et moins de 0,5 % de ses besoins en viandes porcines.

« Grâce à la gestion de l'offre, nous produisons en retirant tous nos revenus du marché, sans subventions. Depuis 40 ans, nous nous sommes concentrés sur l'approvisionnement de nos marchés locaux avec des produits diversifiés, de grande qualité, sans perturber les marchés étrangers avec des exportations subventionnées ». Pour sa part, l'Europe dope ses exportations à l'aide de subventions. Le budget annuel de la Politique agricole commune de l'Union européenne avoisine les 80 milliards de dollars. Un récent rapport d'expert, commandé par l'European Milk Board (EMB), estime que la part des subventions dans le revenu des producteurs laitiers européens est passée de 44 % en 2006 à 64 % en 2009.

À propos de la FPLQ

La Fédération des producteurs de lait du Québec représente les 13 000 producteurs et productrices de lait et les quelque 6 000 fermes laitières de la province. La filière laitière québécoise génère 83 000 emplois, 1,3 milliard de recettes fiscales et 5,5 milliards de dollars de PIB. Pour l'ensemble du Canada, c'est un secteur qui génère au Canada 218 330 emplois, ajoute 16,2 G\$ au PIB et procure 3 G\$ en recettes fiscales aux trois paliers de gouvernement.

- 30 -

Source : Jean Vigneault
Directeur, Communications et
vie syndicale
Fédération des producteurs de
lait du Québec

Informations : François Dumontier
Conseiller, relations publiques
et gouvernementales
Fédération des producteurs de
lait du Québec
Cell. : 514 713-0530